

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le quatre du mois d'Avril à Dix-Neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BUFFET, Maire.

Date de la convocation : 21 Mars 2019

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Raymond BEY Yves TOUCHAIN, Johanna CLAUZEL, Jean-Louis FRANCHET, Carole LE BRETON, Michelle MANCEAU, André VANNEAU.

Absents excusés : Mesdames Manuela CIZEAU, Sandra GAUTHIER, Marine RABIER, Messieurs Patrick COCHON, Daniel FUSIL ayant donné procuration à Carole LE BRETON, Thierry TOUTAIN ayant donné procuration à Monsieur TOUCHAIN

Secrétaire de séance : Madame Michelle MANCEAU

1. Approbation des comptes de gestion
2. Approbation des Comptes Administratifs
3. Affectation du résultat
4. Vote des taux d'imposition des taxes locales directes
5. Vote des budgets primitifs (Commune – Eau – Assainissement – Interventions Economiques)
6. Questions diverses

1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

Le conseil municipal après s'être assuré que Madame le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par Madame le comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part et les approuve comme suit:

BUDGET	POUR	CONTRE	ABST°
BUDGET GENERAL	11	0	0
EAU	11	0	0
ASSAINISSEMENT	11	0	0
INTER.ECO	11	0	0

Votants : 11 dont 2 procurations

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil municipal, après étude des comptes administratifs 2018, réuni sous la présidence de Monsieur Yves TOUCHAIN, après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

- Adopte à l'unanimité les comptes administratifs comme suit :

BUDGET	Dépenses Fonctiont.	Recettes Fonctiont.	Dépenses Invest	Recettes Invest	Votants	Pour	Contre	Abst°
BUDGET COMMUNE	1 027 462,29 €	1 407 205,78 €	545 081,38 €	310 863,70 €	10	10	0	0
Restes à Réaliser			24 932,69 €	20 000,00 €				
EAU	178 968,77 €	190 595,07 €	84 874,81 €	303 368,68 €	10	10	0	0
Restes à Réaliser			11 922,48 €	39 731,20 €				
ASSAINIST.	39 666,00 €	335 807,78 €	39 666,00 €	335 807,78 €	10	10	0	0
Restes à Réaliser			0	14 586,00 €				
INTER.ECO	5 868,99 €	36 817,56 €	19 180,54 €	9 460,76 €	10	10	0	0

3. Affectation du résultat

Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité d'affecter les résultats 2018 comme suit

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT 2018				
	Commune	Eau	Assaint	Intervention Economique
Recettes d'Investissement R 001 excédent reporté		218 493,87 €	296 141,78 €	
Recettes d'Investissement 1068 (à titre obligatoire pour couvrir le déficit d'investissement)	239 150,37 €	0	0	9 720,57 €
Recettes de Fonctionnement R 002	140 593,12 €	11 626,30 €	139 153,72 €	21 228,00 €
TOTAL	379 743,49 €	230 120,17 €	435 295,50 €	30 948,57 €

4. Vote des taux d'imposition des taxes locales directes

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le budget tel qu'il a été préparé par la commission des finances ne nécessite pas, pour être équilibré, l'augmentation des impôts locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité maintient les taux comme suit :

- taxe d'habitation 12,97 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties 18,97 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties 59,95 %

5. Vote des budgets primitifs

CONSIDERANT que toutes les précisions utiles au vote ont été apportées, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les budgets primitifs 2019 comme suit :

COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 309 518,00	1 309 518,00	797 000,00	797 000,00

EAU			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
186 626,00	186 626,00	336 225,00	336 225,00

ASSAINISSEMENT			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
232 700,00	232 700,00	440 728,00	440 728,00

INTERVENTION ECONOMIQUE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
46 628,00	46 628,00	35 720,00	35 720,00

Questions diverses :

- **Programme des animations communales :**
 - **Fête républicaine** : samedi 13 juillet
Feu d'artifice tiré à l'étang
Si beau temps repas sur la place de l'église sinon à la salle des fêtes.
Animation avec une banda.
Plateau repas: cuisse de poulet, frites, fromage, tartelette ou casse-croûte (rillettes.)
Les associations communales seront sollicitées pour l'aide à l'organisation de cette manifestation.
 - **Fête du sport et pique-nique communal** : dimanche 8 Septembre

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

- **Informations diverses données par M. le Maire :**

- **Pass'Jeunesse :** Dans le cadre de sa politique jeunesse, les élus de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs ont décidé d'offrir un Pass'Jeunesse, à tous les élèves, scolarisés dans un établissement du territoire appartenant ou non à un Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ce chéquier constitue, un titre de paiement qui permet en échange d'accéder gratuitement aux prestations proposées par le réseau de partenaires affiliés au dispositif.
Il contient une entrée à la Maison du Cerf, une place gratuite de Cinéma (cinémobile de Neung-sur-Beuvron) et des cadeaux à retirer lors de 3 événements communautaires : Chasse aux œufs, fête de la renaissance et Grand Prix de la Sologne des Etangs.
- **Entrée à la Maison du Cerf :** en remerciements au soutien apporté par la Communauté de Communes, **la Maison du Cerf** offre une entrée gratuite à l'ensemble des foyers du territoire de la CCSE. Une entrée par foyer sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres.
- **L'installation d'un Terrain Multisports « city Park », rue de la Gare se confirme :**
 - Le devis pour la réalisation d'une plateforme en enrobé est validé
 - Le devis relatif à la fourniture et pose du terrain a été ajusté : le terrain sera surmonté d'un filet pare-balls de 5 mètres de haut, sur 3 côtés.

Compte rendu validé le 11 avril 2019 par M. MANCEAU CHERAMY, secrétaire de séance.

BUFFET Michel	
FOUCHER Evelyne	
FUSIL Daniel	
TOUCHAIN Yves	
BEY Raymond	
CIZEAU Manuela	
CLAUZEL Johanna	
COCHON Patrick	
FRANCHET Jean-Louis	
GAUTHIER Sandra	
LE BRETON Carole	
MANCEAU Michelle	
RABIER Marine	
TOUTAIN Thierry	
VANNEAU André	